

Paris, le 19 décembre 2019

INSTALLATION D'UNE PASSERELLE AU CŒUR DE TOULOUSE : INGEROP APPORTE UNE REPOSE TECHNIQUE A UN PROJET AMBITIEUX

Situé au sein de l'agglomération toulousaine, l'île du Ramier accueillera, en 2020, une passerelle piétonne reliant l'île du Grand Ramier et l'îlot de Banlève. D'une portée de 37 mètres, cette liaison s'intègre dans le projet global de reconversion de l'île du Ramier, « futur poumon vert de la métropole toulousaine », ainsi que dans le cadre du programme Grand Parc Garonne. Elle permet désormais aux Toulousains, piétons et cyclistes, de franchir plus facilement la Garonne et de faciliter les déplacements modes doux sur le nord de l'île du Ramier.

Le cabinet d'architectes toulousain Triptyque et Ingérop - acteur majeur de l'ingénierie et du conseil - ont remporté l'appel d'offres de ce projet, dont l'enjeu principal résidait dans le dimensionnement de la charpente métallique complexe de l'ouvrage.

La précision des calculs et l'expertise d'Ingérop ont permis d'établir une représentation réaliste de la passerelle fidèle aux souhaits du cabinet d'architectes et de Toulouse Métropole.

Création d'un nouvel accès sur l'île du Ramier

Jusqu'à la mise en service de l'ouvrage, les piétons et cyclistes étaient contraints d'effectuer un large détour pour accéder au complexe sportif de l'Emulation Nautique sur la pointe nord de l'île du Grand Ramier.

La mise en place de la passerelle, dotée d'un éclairage LED, permet dorénavant la création d'une circulation douce plus adaptée aux piétons et aux cyclistes et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette passerelle s'inscrit dans le projet global de reconversion de l'île du Ramier mis en œuvre par Toulouse Métropole. Dans ce cadre, quatre nouvelles passerelles piétons/cycles franchissant la Garonne sont par ailleurs en projet, afin de connecter directement l'île aux quartiers riverains.

D'inspiration végétale, la liaison, imaginée et voulue par le cabinet d'architectes Triptyque, se veut en parfaite adéquation avec son environnement : une passerelle en forme de racine « torsadée » sort du talus rive droite naturellement enherbé et arboré pour se poser rive gauche sur un perré en béton existant.

L'expertise Ingérop rend possible le geste de l'architecte

Cette passerelle de 37 mètres de portée possède deux grandes particularités.

Tout d'abord, la charpente métallique de la passerelle est constituée de deux caissons métalliques disposant de tôles gauches afin de lui donner un aspect vrillé. La présence de ce type de tôles a nécessité la réalisation par Ingérop d'un modèle de calculs 3D aux éléments finis sous ANSYS.

En effet, afin de répondre aux exigences réglementaires (vibration et confort des usagers) tout en assurant une justification de l'épaisseur des tôles gauches du tablier, une recherche sur l'allègement de la dalle de la passerelle a été effectuée. Ainsi, l'utilisation d'une dalle fine en béton fibré ultra haute performance (BFUP) d'une résistance à la compression de 150 MPa* a été retenue. Ce type de matériau est trois à cinq fois plus résistant que le béton utilisé sur des projets d'ouvrage d'art dit « classiques ».

Enfin, l'utilisation d'un acier dit Corten® (acier auto-patiné à corrosion superficielle forcée) offre à cette passerelle une très bonne résistance dans le temps et un aspect esthétique patiné qui lui permet de s'intégrer parfaitement dans le paysage, répondant ainsi aux souhaits de tous et aux préconisations de l'architecte des Bâtiments de France.

* **MPa** : Méga Pascal

FICHE CHANTIER

- Maîtrise d'ouvrage : Toulouse Métropole
- Maîtrise d'œuvre Conception : SARL d'architecture Triptyque & Ingérop
- Maîtrise d'œuvre Travaux : SARL d'architecture Triptyque & Ingérop
- Architecte : Gabriel ANGER 
- Entreprises pour la réalisation de la passerelle en aluminium :
 - Mandataire : RAZEL
 - Charpentier : Baudin Châteauneuf
- Contrôle Extérieur : CEREMA

Visuels sur demande auprès du service de presse

A propos d'Ingérop

Acteur de référence en France et disposant d'une solide présence à l'international, Ingérop est un groupe d'ingénierie et de conseil en mobilité durable, transition énergétique et cadre de vie. Le groupe est présent dans l'ensemble des métiers de la construction : Bâtiment, Energie & Industrie, Eau & Environnement et Ville & Mobilité. Indépendant, basé à Reuil-Malmaison (France), il emploie près de 2 000 collaborateurs et prévoit de réaliser en 2019, un chiffre d'affaires de plus de 253 millions d'euros, dont environ 27 % à l'international. Actif dans plus de 70 pays, Ingérop poursuit son développement régulier tant en France qu'à l'étranger grâce à son indépendance actionnariale, son expertise technique, sa capacité d'innovation et la proximité avec ses clients.

Service de presse Ingérop

CLC Communications - 01 42 93 04 04

Jérôme Saczewski - j.saczewski@clccom.com

Mathias Koubi - m.koubi@clccom.com

Diane Jourdan - d.jourdan@clccom.com

Basile Rabouille - b.rabouille@clccom.com

Contact Communication Ingérop

Sophie Rapatel - Directeur de la communication

sophie.rapatel@ingerop.com

Tél : 01 49 04 55 08 - Port : 06 20 88 16 76

www.ingerop.fr